

teau de Longchène ». L'Impératrice, lors de son voyage en 1869 avec le Prince impérial, voulut aller juger de l'installation des convalescents dans cet asile.

Ainsi les monuments de la ville sont tous dénommés dans les programmes des réceptions officielles et l'autorité civile éprouve plaisir à les montrer à ses hôtes illustres.

*(A suivre.)*

E. PARISET.

